

DÉCLARATION de la 3^e TABLE RONDE AFRICAINE

du 19 au 22 février 2018 à Johannesburg, Afrique du Sud.

Nous, les 115 participants résidentiels de la 3^e Table Ronde Africaine, venant de 20 pays d'Afrique et de 9 autres nations. Nous sommes venus écouter, apprendre et dialoguer afin d'élaborer une réponse à la question de la table ronde : “ *Quelles pratiques de partenariat facilitent le développement durable des associations nationales africaines d'écoles chrétiennes ?* ”

Onze tables rondes composées de :

6 groupes d'intérêt : Église, Enseignement supérieur, Écoles, Associations nationales, Agences internationales et Affaires,

et 5 tables rondes régionales : Afrique australe, Afrique de l'Est, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest Francophone et Afrique de l'Ouest Anglophone.

Chaque table ronde a élaboré des énoncés sommatifs.

Cette Déclaration de la Table Ronde tente de saisir l'essence de notre apprentissage et de nos réponses dans les présentations plénière et des onze tables rondes. C'est dans le contexte des onze tables rondes sommatives et des présentations plénières que cette Déclaration est comprise le mieux.

Cette Déclaration de la Table Ronde et les déclarations sommatives des tables rondes sont destinées à servir de documents d'orientation pour nos pratiques personnelles et organisationnelles dans le partenariat chrétien.

Nous désirons des partenariats qui, entre autres, surmontent les pratiques paternalistes et / ou axées sur les déficiences. À cette fin, nous nous engageons à adopter des pratiques de partenariat qui sont examinées dans la prière, les déclarations sommatives des tables rondes et les présentations plénières.

En outre, nous nous engageons, dans l'amour, à des pratiques basées sur les Écritures qui favorisent des partenariats organiques qui sont caractérisés par :

- l'humilité
- l'unité dans la diversité
- la compréhension partagée
- l'égalité
- la dignité
- le leadership collaboratif
- l'enquête et l'écoute objectives
- des communautés florissantes
- la valeur des ressources des parties prenantes existantes
- la confiance et le bénéfice mutuels
- les relations avant les fonctions
- la durabilité et la non-dépendance

Ce faisant, nous nous efforcerons de nous engager dans des pratiques de partenariat de haut niveau. En appliquant des protocoles d'accord qui comprennent les éléments suivants :

- but et objectifs mesurables
- évaluation des performances et impacts
- redevabilité
- rôles et responsabilités
- résolution de conflit
- entente sur des procédures de communication
- glossaire des termes

Philippiens 2.1 - 5 (Version LS)

1. Si donc il y a quelque consolation en Christ, s'il y a quelque soulagement dans la charité, s'il y a quelque union d'esprit, s'il y a quelque compassion et quelque miséricorde, 2 rendez ma joie parfaite, ayant un même sentiment, un même amour, une même âme, une même pensée. 3 Ne faites rien par esprit de

parti ou par vaine gloire, mais que l'humilité vous fasse regarder les autres comme étant au-dessus de vous-mêmes. 4 Que chacun de vous, au lieu de considérer ses propres intérêts, considère aussi ceux des autres.

5 Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ.

